



Toyeuses fêtes de fin d'année



p.5

Information municipale
**Retour sur la commémoration
du 11 novembre**



p.6

Information municipale
**Végétalisation du cimetière
Saint-Michel**



p.9

Enfance et jeunesse
**Les Tween
au Futuroscope**



Édito

Chères Palletaises, chers Palletais,

Dans une démarche résolue en faveur du développement durable, nous allons entamer une révision approfondie de notre système de distribution de la gazette.

Ainsi, face aux évolutions des habitudes de lecture, nous constatons que certaines personnes privilégient la version numérique, aisément accessible sur notre site internet, tandis que d'autres tiennent à conserver la version papier. Dans un souci de répondre au mieux à ces attentes variées, nous avons décidé de maintenir la distribution papier pour ceux qui le préfèrent, tout en consolidant notre offre numérique. Le comité consultatif Communication travaille dans ce sens, des informations complémentaires vous parviendront dans les prochaines gazettes.

C'est également le moment propice pour remercier les bénévoles qui en assurent la distribution. Leur engagement continu et leur précieuse contribution sont au cœur de notre réussite.

Pour 2024, la mise à disposition d'un espace multiculturel, comprenant une salle de théâtre, se profile comme une priorité incontournable.

Porté par une maîtrise d'ouvrage engagée, ce projet ambitieux prend forme en collaboration étroite avec les diverses associations culturelles du Pallet. Ce projet sera échelonné dans le temps. La première étape préconise la mise à disposition d'une scène, marquant ainsi le coup d'envoi de la saison théâtrale 2024/2025 pour l'association TAP.

Pour conclure cette année riche en défis, et avant de nous retrouver le 13 janvier 2024 pour les vœux de la municipalité, au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, je vous souhaite un Noël enchanté et une fin d'année resplendissante.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Christian PELLOUET

Adjoint à l'animation, la culture et la communication

Naissances

31/10	Sibylle CAROLLE CLAIRET	15 Montifault
08/11	Cosmo LEROY	5 le Perray

Décès

25/10	Jean-Louis BOURASSEL	32 rue Léon Charpentier
14/11	Irène BOURGET	134 la Jeannière

Déclarations de travaux

16/10	14 rue de l'Avenir	Pose de panneaux photovoltaïques
16/10	60 le Bois Joly	Pose de panneaux photovoltaïques
19/10	La Haute Brouardière	Division en vue de construire
24/10	4 chemin de la Venelle	Pose de panneaux photovoltaïques
26/10	15 ter rue des Templiers	Création d'un abri
27/10	2 impasse des Censives	Surélévation d'une annexe
30/10	7 rue de l'Avenir	Pose de panneaux photovoltaïques
30/10	3 la Noé	Rénovation d'une maison + modification de clôtures
06/11	56 rue Pierre Abélard	Isolation extérieure
07/11	32 les Prineaux	Abri de jardin
12/11	24 Clos des Ajoux	Modification de clôtures
12/11	116 la Mare Merlet	Pose de clôtures

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

» Compte-rendu sommaire

Séance du 14 novembre 2023



Conseillers en exercice 23 - Présents 20 - Votants 23

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait du compte rendu du conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 octobre 2023

Le conseil municipal approuve (19 voix pour, 2 abstentions) le procès-verbal du conseil municipal du 3 octobre 2023.

Marché de restauration scolaire modification des critères

Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 au cahier des clauses techniques particulières au lot 1 du marché de fourniture de repas en liaison froide, pour le restaurant scolaire et l'ALSH modifiant la partie « V. Spécifications nutritionnelles et gustatives », en termes d'objectifs qualitatifs à atteindre pour le prestataire.

La ludo : convention de prêt de jeux

Le conseil municipal approuve la convention de partenariat de prêt de jeux entre la ludothèque et la commune du Pallet pour les services périscolaires et extrascolaires.

Convention de partenariat favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires sur le temps périscolaire

Le conseil municipal approuve la convention de partenariat avec le SDIS 44 pour favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires sur le temps périscolaire et extrascolaire.

Modification statutaire de la communauté de communes Sèvre et Loire

Le conseil municipal approuve (19 voix pour, 2 abstentions) la modification des statuts de la CC SL relative à la création du lieu d'accueil enfants-parents, à la voirie communautaire et les mobilités douces, à la transition écologique ainsi que des correctifs.

Convention d'autorisation, de travaux de droit de passage pour l'installation d'équipements de communications électroniques (armoire de rue)

Le conseil municipal approuve la nouvelle convention d'autorisation de travaux, de droits d'usage et de droit de passage pour l'installation d'équipements de communications électroniques avec Fibre44 pour l'installation d'une armoire de rue située place de l'Eglise.

La Cognardière - acquisition à titre gratuit d'une parcelle AD 727

Le conseil municipal accepte l'acquisition gratuite de la parcelle AD 727 de 12 m², permettant l'amélioration de la visibilité au carrefour des rues Léon Charpentier et des Hortensias. Il précise que les frais d'acquisition seront à la charge de la commune.

Acquisition à titre gratuit d'une bande de terrain - alignement aux n°18-20 rue Léon Charpentier

Le conseil municipal autorise l'acquisition gratuite d'une bande de terrain en alignement avec la rue Léon Charpentier sur les parcelles AD 145 et AD 399, pour une superficie d'environ 23 m². Il précise que les frais d'acquisition seront à la charge de la commune.

Création d'un poste dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences »

Le conseil municipal crée, dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences Jeunes », un poste d'adjoint d'animation contractuel (de droit privé) pour une durée hebdomadaire de travail de 21,03 heures/35ème sur 9 mois, avec une rémunération au SMIC.

Modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal crée un emploi permanent à temps complet de catégorie B au grade de technicien principal de 2^{ème} classe relevant du cadre d'emplois des techniciens pour le poste de directeur des services techniques.

Budget 2023 : décision modificative n°2

Le conseil municipal approuve la décision modificative au budget général 2023 suivante, correspondant à l'inscription d'opérations d'ordre suite à une acquisition par la commune de terrains à l'euro symbolique :

Dépense investissement	Recette investissement
Chapitre 041 - compte 2111	Chapitre 041 - compte 1328
+ 700 €	+ 700 €

Et à une modification d'écriture comptable concernant une prestation liée à une convention avec la CC SL :

Dépense fonctionnement	Dépense fonctionnement
Chapitre 011 - compte 62876	Chapitre 65 - compte 657351
- 5000 €	+ 5000 €

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

● 2023-14 : Marché de prestation de services en assurances

Attribution du marché de prestation de services en assurances, passé dans le cadre d'une procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique. Il est conclu pour une durée de 4 ans (du 01/01/2024 au 31/12/2027). Sont attribués :

Lot	Libellé du lot	Entreprise retenue	Options / PSE choisies	Montant annuel TTC
Lot 1	Dommages aux biens et risques annexes	Lot infructueux		
Lot 2	Responsabilité civile et risques annexes	Groupama Loire Bretagne	Solution de base - Franchise générale : 000 € en dommages matériels]	3 786,95 €
Lot 3	Protection juridique et risques annexes	Groupama Loire Bretagne	Solution de base	1 598,00 €
Lot 4	Véhicules à moteur et risques annexes	Groupama Loire Bretagne	Solution de base + PSE (auto collaborateurs en mission)	2 747,00 €
TOTAL				8 131,95 €

Informations et questions diverses

● **Dates des séances du conseil municipal du 1^{er} semestre 2024** : 6 février, 12 mars, 16 avril, 28 mai, 25 juin.

● **Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet »** (M. Métaireau, Mme Majoral, M. Desbordes) :

Concernant le théâtre, sachant que la mairie n'est pas en mesure financièrement de se porter acquéreur, quel est le montant demandé par l'évêché ?

M. le Maire : J'avais déjà répondu au dernier conseil municipal. La mairie n'est pas en mesure de se porter acquéreur. Ils ont un probable promoteur.

Concernant le théâtre, toutes les options ont-elles été négociées, notamment une location longue durée ?

M. le Maire : La réponse est aussi dans ce que j'avais dit lors du précédent conseil municipal. Propriétaire ou non, le bâtiment doit être remis aux normes (électricité, accès, etc.). Nous avons souhaité qu'il y ait un pôle multiculturel dans lequel le théâtre pourra s'ajouter. Une AMO travaille dans ce sens. Le diocèse pourra reprendre possession de leur bien en juillet 2024.

Le projet de l'ilot de la poste étant bloqué jusqu'en 2025, ne serait-il pas intéressant de mettre le logement au-dessus de la poste en location, notamment dans le cadre d'un logement d'urgence ?

M. le Maire : Il n'est pas bloqué mais il est en gestation car nous continuons de travailler avec le promoteur. Nous devons valider le PLUi avant de faire quoi que ce soit. Le mettre en location, non, car il ne pourrait pas devenir un logement d'urgence. Il a déjà servi en urgence il y a

quelques temps, en attendant qu'une famille récupère son logement. Si on venait à le mettre en logement d'urgence, il faudrait juste rapidement faire livrer du fioul.

● **Questions de la Minorité « Le Pallet Avec Vous »** (M. et Mme Caboche) :

Suite à l'augmentation de la taxe foncière pour palier à l'augmentation tarifaire de l'électricité et du personnel municipal d'un côté et suite aux économies réalisées sur ces deux postes comme présentées lors d'un précédent conseil municipal, comptez-vous revoir votre position et éventuellement réaliser l'enfouissement des réseaux lors de la réfection de la rue des Vignes ?

Gilbert Houssais : Dans votre prochain édito, dans une pointe d'humour (?), vous précisez que la commune semble faire des économies dans la gestion du personnel. Doit-on comprendre que la commune propose des services au rabais ou limite au maximum ses prestations ? Notre commune fait énormément d'efforts pour fidéliser ses effectifs. Elle a un taux de personnel contractuel inférieur à 7 % et aucun poste n'est attribué actuellement pour des surcroûts de travail. Les absences sur les postes « enfance, périscolaire et restauration » sont remplacées au maximum afin que le service reste de qualité. Je n'accepte pas que l'on fasse de l'humour sur les ressources humaines de la commune car sans elles, la commune ne fonctionnerait pas.

D'autre part, ce n'est pas parce que l'on constate des améliorations que l'on dépense moins. En 2023, nos frais de personnel auront augmenté de plus de 3 % et notre consommation électrique (à cause de la hausse des tarifs) de 48 %, soit une dépense supplémentaire

d'environ 65 000 €. Il faudra aussi prendre en compte au 1^{er} janvier 2024, une augmentation de 5 points d'indice pour l'ensemble des effectifs, qui aura pour effet d'augmenter la masse salariale d'une manière significative. En conclusion, la vigilance sera encore effective sur le budget 2024.

M. le Maire : Concernant les réseaux, il faut savoir que lorsque l'enfouissement a été réalisé à Villeneuve, l'opération n'était pas neutre pour la collectivité (160 547 €). Si on était amené à faire la même chose, on serait sur un montant à un peu plus de 60 000 € sans compter les augmentations liées à l'inflation. Mais c'est un débat, en effet. Quand TE44 et les autres acteurs vont se réunir avec les responsables de l'Etat, il peut y avoir des obligations d'enfouissement mais à ce moment-là, il y aura des subventions en conséquence. Il est urgent d'attendre.

Qu'a prévu la municipalité en cette fin d'année pour entretenir « la magie de Noël » auprès de tous les Palletais ?

M. le Maire : L'année dernière, nous avons fait le choix de minimiser l'ensemble de nos consommations électriques. Cette année, l'ensemble des candélabres qui sont équipés recevront des illuminations. Nous avons fait l'impasse sur le sapin de Noël, sur le parvis de l'église, car les arbres sont déjà illuminés. Nous conservons le sapin qui est à Saint-Michel et qui est un emblème pour la commune. Des économies ont été faites concernant son achat. Nous allons mettre davantage d'illuminations sur le parvis de la périscolaire. La boîte aux lettres du Père Noël va être réparée.

On parle de vous

» Association Biotop

Des nouvelles des inventaires botaniques au Pallet

Notre petit groupe de 4 étudiants naturalistes a fait de belles découvertes cet été.

« Après les chouettes, les grenouilles et les libellules, c'est au tour des plantes de révéler leurs secrets. J'ai sillonné la commune avec ma loupe et mon livre, en juin et en juillet, à commencer par le chemin des Gohaux, où des fougères se développent grâce à l'humidité du ruisseau. La diversité d'espèces s'est avérée intéressante, très intéressante... Jugez par vous-même sur les photos ! Le

ruisseau des Gohaux se distingue donc par une belle richesse en ptéridacées (c'est la famille des fougères), qui est à considérer comme un patrimoine local : si aucune rareté n'a été découverte, le cortège floristique est important, par le nombre d'espèces qui le composent. Mais nos recherches ne se sont pas arrêtées là : après prospection des berges de la Sèvre et de la Sanguèze notamment, une biodiversité intéressante a aussi été relevée proche du musée du vignoble nantais, sur les rives de la Sanguèze. Ailleurs, notre attention se porte pour l'instant sur les haies bocagères : certaines d'entre-elles semblent jouer un rôle majeur en matière de maintien des sols et de filtration des eaux de pluie avant leur déversement dans la Sèvre. »
Paulin Scouarnec.



» Commémoration

11 Novembre, mémoire et souvenir

Le samedi 11 novembre 2023, les élus du CME (Conseil Municipal des Enfants) du Pallet ont participé à la commémoration de l'armistice de 1918 et à l'hommage des morts pour la France. Ils ont défilé dans les rues du Pallet en compagnie des membres de l'UNC, des conseillers municipaux, des pompiers et de la population, bouquet tricolore en main et écharpe républicaine fièrement portée, en direction du monument aux morts.

Lors de la cérémonie, les enfants ont lu un texte de Jean-Sébastien Guitton, « Rire des vieux », qui nous rappelle ce que l'on doit à ceux qui se sont battus pour notre nation. Puis, après avoir déposé des fleurs au pied du monument, ils ont entonné la Marseillaise avec l'ensemble des personnes présentes. Le CME a également participé au lâcher de colombes, accompagnés de M. le Maire et du président de l'UNC.

Pour clôturer cette matinée de commémorations, les jeunes élus ont pu échanger avec les anciens combattants et les Palletais présents lors d'un temps de partage, l'occasion de s'instruire et de se faire connaître en tant que représentants des enfants du Pallet.

« Les enfants ont bien aimé participer à la commémoration



et pour nous, en tant que parents, c'était également une manière de participer à la vie de la commune », famille d'une élue du CME.

« Je tiens à exprimer ma satisfaction quant à la première sortie officielle des jeunes du CME. Un sincère merci aux élus de ce conseil pour leur engagement actif lors de cette magnifique cérémonie du 11 novembre. Leur participation a marqué cette première étape du mandat de manière significative, entourés des pompiers, des représentants des anciens combattants, du conseil

municipal, ainsi que des Palletais et Palletaises venus nombreux pour l'occasion. Les échanges ont été nombreux avant et après la cérémonie, créant une atmosphère chaleureuse et propice à la connexion entre nos jeunes élus et la population présente. Il semble que ce moment ait été apprécié de tous », Joël Joveniaux, conseiller délégué CME.

s'ouvrent de moins en moins », explique Yvonne.

» Rétrospective

Ateliers mémoire : ne pas oublier...

Maintenir sa mémoire tout au long de sa vie par des exercices et des adaptations quotidiennes, c'est ce que propose le PEP'S Eureka (Programme d'Éducation et de Promotion Santé). Soutenu par la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), la CCSL (Communauté de Communes de Sèvre et Loire) et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de notre commune, plusieurs séances se sont déroulées au Pallet.

Ne plus savoir où sont passées ses clés, oublier un rendez-vous chez le coiffeur ou chez le médecin, avoir perdu l'ordre de la composition du repas de la veille, ne plus se souvenir des prénoms de ses enfants ou petits-enfants : autant de signes qui agacent et qui posent de nombreuses questions sur la perte de notre mémoire.

Tout est question de pratique

C'est dans une ambiance conviviale que ces dix séances, diluées du 19 septembre au 19 octobre d'une durée de 2h30, le mardi et jeudi, que 12 participants ont assisté, pratiqué, débattu et découvert cet univers fragile qui nous concerne tous, la perte de la mémoire. Ils ont apprécié les astuces et les moyens d'entretenir cette défaillance.

Les ateliers sont conçus et animés par Yvonne Bonhomme. Perspicace, elle entraîne chacune et chacun à sortir de leurs carcans pour appliquer les différentes méthodes et faciliter les sens du quotidien.

« Elles ont pour effet d'augmenter la capacité de la mémoire pour se rappeler les dates, les objets, les informations diverses, par certains exercices physiques simples. Ces actions journalières nous permettent de moins perdre notre conscience, cet ordinateur interne rempli de tiroirs qui, souvent en vieillissant,

Il y a des formules pour renverser cette tendance de ne plus se souvenir, le simple fait de peupler ses journées de souvenirs, de se forcer à des nouveautés ou bien de découvertes répétitives semble un atout contre un esprit devenu de plus en plus infantile. Évaluer ses sens auditifs, visuels et sa logique verbale permet à notre mémoire de s'intégrer à la vie réelle sans trop d'oublis. C'est ce que nous offre, par ces activités, ces modes, ces réunions-débats, le Programme d'Education et de Promotion Santé.

Une dernière chose, peut-être la plus importante de ces recettes est de ne pas rester seul, enrhumé. Partager son savoir, ses connaissances est une bonne gymnastique de chaque jour et peut ralentir considérablement la perte de sa mémoire. Une prévention globale du vieillissement s'insère dans ce cadre éducatif de la santé.



Frédérique Chevalier, responsable du CLIC, Yvonne Bonhomme, animatrice bénévole, Fadoua Gervais, adjointe de la commune, se sont retrouvées pour clôturer ce programme.

» Environnement

Aménagement du cimetière Saint-Michel

Depuis 2016, la commune du Pallet a adhéré à la charte de l'éco-jardinier et est engagée dans une démarche « zéro phyto ». Elle a arrêté progressivement l'usage des pesticides sur le territoire et notamment dans les cimetières. Des méthodes naturelles d'entretien ont été mise en œuvre avec l'utilisation de binettes, de désherbeur mécanique ou thermique.



Pour continuer dans cette démarche, une expérimentation a été mise en place en 2021 et 2022, dans une partie du cimetière Saint-Michel, avec un engazonnement de certaines allées et espaces inter tombes, préalablement gravillonnés ou sablés. Ces aménagements favorisent désormais une nouvelle ambiance paysagère à l'aide de semis de graminées et de plantation de plantes vivaces rases comme le Delosperma et la Herniaria. Depuis quelques semaines, l'expérimentation est étendue à un nouveau secteur du cimetière et, par conséquent, non accessible pour le moment. Merci aux visiteurs de leur compréhension.

A noter : Les propriétaires de concessions ne doivent pas utiliser de désherbant pour entretenir les abords des tombes.

» Marché municipal

Ouvertures avant les fêtes

Le marché des **samedis 23 et 30 décembre**, aura bien lieu pour vous permettre de profiter des produits locaux pour les fêtes. Rendez-vous de 8h30 à 13h00 derrière l'église.



» Collecte des déchets

Rappel des bonnes pratiques

Pour le bien de tous, il est rappelé que vous devez sortir vos bacs ainsi que les sacs jaunes la veille au soir du jour de collecte et les déposer devant votre domicile ou sur un lieu de collecte défini au préalable (au Pallet, le lundi, tous les 15 jours pour les particuliers, tous les jeudis pour les commerces). Nous nous apercevons que certains sacs de déchets recyclables, restent plus d'une semaine dans nos rues. Tout sac, en dehors des périodes de collecte ou des lieux de collecte, est considéré comme dépôt illégal et sujet à une sanction pénale.

En matière de sanctions des dépôts sauvages, le code pénal prévoit essentiellement des amendes sur la base de la classification pénale des contraventions (code pénal, article 131-13).

- Une amende de 150 € ou plus pour dépôt hors des points de collecte ou dépôt sur des points de collecte mais sans respect des consignes.
- Une amende de 450 € ou plus pour dépôt hors des points de collecte.
- Une amende de 750 € ou plus pour entrave à la libre circulation sur la voie publique dès lors que du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage.
- Une amende de 1 500 € ou plus pour dépôt hors des points de collecte soit d'une épave de véhicule soit des ordures et déchets transportés avec l'aide d'un véhicule confiscation et récidive.



» Événement climatique

Tempêtes et intempéries

Suites aux intempéries et tempêtes successives qui se sont abattues dans notre région, de nombreux arbres sont tombés, causant des dommages partiels ou importants dans la commune. La municipalité rappelle que les propriétaires concernés doivent rapidement faire évacuer ces arbres ou bois encombrants gisant



sur la voie publique. En cas de difficulté, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie qui pourra vous conseiller. Pour rappel : les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas gêner le passage des piétons, ne pas cacher les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité aux intersections de voirie). Merci de votre compréhension.

» Horaires des services

Fermetures exceptionnelles

L'accueil de la mairie sera exceptionnellement fermé **les samedis 23 et 30 décembre 2023**.

» Agenda municipal

Vœux de la municipalité

La municipalité vous donne rendez-vous le **samedi 13 janvier 2024, à partir de 17h00**, pour les vœux du maire à la population.



» Boîte aux lettres du Père Noël

Boîte aux lettres du Père Noël

La boîte aux lettres du Père Noël revient pour le plus grand plaisir des plus jeunes ! Installée sur le parvis de l'accueil périscolaire, les enfants peuvent y déposer leurs lettres. Elle sera déplacée sur la place de l'Eglise, le weekend du 09 décembre, à l'occasion de « Noël au marché », organisé par l'association CAPP'.



Mais quelle est donc l'adresse exacte du Père Noël ? Cette information reste secrète. Pour lui envoyer du courrier, il suffit donc d'écrire « Père Noël » sur l'enveloppe, et les facteurs font le reste. Mieux encore : pas besoin de timbre pour que votre lettre arrive à destination ! En revanche, il ne faut pas oublier d'indiquer le nom et l'adresse de l'enfant, s'il veut avoir une réponse du célèbre personnage.

» Expression plurielle

Mots de la minorité

Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

J'ai fait un rêve ! Imagine...

Comment oublier ces textes qui appellent la fraternité, le bien commun, le bon en l'être humain ? Et pourtant, leurs auteurs ont été assassinés.

Nous voici en décembre, fin d'année 2023 en période troublée par de multiples conflits dans le monde. Partout des personnes sèment la discorde. L'humour étant universel, alors comme un pied de nez, essayons d'en rire en trouvant l'intrus.

Terrain AOP, ZAN, déclassement.

Zone humide, remblais, conseiller.

Comite participatif, démocratie, désertification.

Augmentation taxe foncière, économie d'énergie,

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

LES BONS RÉFLEXES



Je demande au vendeur sa carte professionnelle



Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier



Je ne laisse pas entrer un inconnu



Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17



J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

» Restos du Cœur

Campagne hiver 2023/24

La campagne de distribution des Restos du Cœur a repris. Les distributions se font les jeudis de 10h30 à 11h30 et de 14h00 à 15h30, à Vallet. Renseignements : 02 40 36 44 46 (centre) le jeudi ou sur répondeur ou par mail : ad44.vallet@restosducoeur.org.



économie gestion personnel.

Joyeux Noël, bonne Saint Sylvestre, et autorisons-nous à rêver un monde meilleur pour 2024.

Celine, Serge pour

Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

Tél. : 06 25 28 28 72

Agir Avec Vous Au Pallet.

Les commerces et le réseau associatif qui composent notre commune renforcent sa vitalité et ses attraits au-delà de ses atouts naturels. Agréable à vivre, c'est aussi dans sa transformation pour accompagner l'arrivée de nouveaux habitants que notre commune doit se démarquer. Transformation nécessaire mais pas à n'importe quel prix. L'augmentation des taxes foncières permet de nouveaux projets. Quels projets ? Nous restons convaincus que les meilleurs choix seront ceux, bien réfléchis d'une vision à 50 ans et

incluant tous les palletais. Pourquoi ne pas lancer une grande consultation sur les attentes de nos 3 400 âmes ? Pourquoi ne pas consulter les commerçants, les entreprises sur leurs attentes ? Autant de sources d'idées, autant de raisons de se côtoyer et d'échanger. Actuellement, certains choix ne nous semblent pas du tout adaptés aux enjeux, l'agrandissement du centre technique municipal, l'îlot de la poste. Beaucoup d'interrogations restent sans réponse. Retrouvez la liste de ces questions sur notre page Facebook et interrogez-nous lors de nos rencontres.

Les lumières dans notre ciel, en ce mois de décembre seront celles des guirlandes de Noël. Belles et chaleureuses fêtes à vous tous.

Jean-Louis, Cécile et Jérôme pour AAVAP

Tél. : 06 07 81 32 17

Mail. : agiravecvousaupallet@gmail.com

Facebook : Agir Avec Vous Au Pallet



» Ecole Saint-Joseph

La vie de l'école

Du sport, encore du sport !!

Pour faire suite au projet « les JO à Saint Jo » : alors que les enfants s'étaient rassemblés pour notre premier temps fort, 8,5 km jusqu'à l'école St Joseph de la Haie-Fouassière, afin de remettre la flamme olympique, les autres enfants, main dans la main ont formé les anneaux olympiques avant de se placer par équipes

pour réaliser un relais de 2 024 mètres. Toutes les classes se sont mélangées, les grands ont accompagné les plus jeunes et ont couru à leurs côtés. Un bon moment de partage qui place notre école sous les valeurs des jeux olympiques.

Cross du collège aux couleurs olympiques

Le jeudi 09 novembre, les élèves de CM1 et CM2 ont participé au traditionnel cross organisé par le collège St Joseph de Vallet.

En cette année olympique, l'organisation habituelle a été adaptée : chaque élève portait un maillot d'une couleur des anneaux et avait réalisé un dossard avec son prénom et une des valeurs de l'olympisme et du paralympisme (amitié, engagement, respect, inclusion, excellence, égalité et partage).

Arrivés au complexe sportif des Dorices à Vallet, ils ont retrouvé les élèves des écoles de La Regrippière, de Mouzillon, de La Chapelle-Heulin et de Vallet. Ils ont défilé en musique autour du stade, par école, avant de former les 5 anneaux olympiques.

Ensuite, les traditionnelles courses ont eu lieu (filles CM1, garçons CM1, filles CM2 et garçons CM2).

Cette année, notre école s'est illustrée en remportant les 2 courses de CM1. Bravo à Léna et Baptiste !

Tous les élèves peuvent être fiers de l'investissement et de l'attitude positive dont ils ont fait preuve. Chacun a fait de son mieux, dans un esprit sportif digne de Pierre de Coubertin !



» APE Astrolabe

A noter dans vos agendas

Les membres de l'APE Astrolabe s'activent en coulisses pour vous proposer une seconde édition de son bal masqué. Rendez-vous donc le **vendredi 16 février 2024** ! Il vous reste 60 jours pour trouver votre plus beau costume et venir participer à la soirée sous le signe de la convivialité et de l'amusement !

Dans l'attente de se retrouver, l'APE Astrolabe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année auprès de vos proches.



» Multi-accueil Tchou Tchou

Magie de Noël

Depuis quelques semaines, la magie de Noël s'est invitée au multi-accueil. Les professionnelles fabriquent des décorations et organisent également la fête de Noël qui aura lieu le **14 décembre prochain** de 17h00 à 18h45 au multi-accueil. Les parents des enfants inscrits y sont conviés ainsi que leurs frères et sœurs. L'équipe s'est réunie pour mettre en place de nombreuses choses pour cette fête. Il y aura des chants de Noël diffusés et suivis d'un diaporama de photos qui retracera les moments forts de cette année passée.



Un atelier de boules de Noël sera mis en place. Les parents pourront accompagner leurs enfants à créer leurs propres décorations de Noël. Des jeux « libres » seront également mis à disposition. Durant ce temps d'échange et de partage, un buffet festif sera proposé. D'ailleurs, certains parents seront présents le matin pour participer à un atelier culinaire et nous dégusterons leurs préparations le soir même ! Les enfants, les parents et les professionnelles pourront se vêtir de tenue de Noël s'ils le souhaitent. En attendant le 14 décembre, de nombreuses activités sont déjà en place pour que les enfants puissent contribuer à la fête de Noël.

Au programme : création de boules de Noël, grands sapins dessinés grâce aux petites mains des enfants, pâte à sel, sapins faits à l'aide de bâtonnets de glace... Toutes ces activités sont accompagnées de chansons de Noël pour se mettre dans l'ambiance ! Les enfants pourront ramener leurs créations chez eux pour décorer leur maison. Pour l'instant, en attendant les fêtes de fin d'année, les enfants ont de quoi s'occuper avec toutes les activités prévues par l'équipe !

» Ecole Astrolabe

Bienvenue Caty !



Cette année, nous avons la chance d'accueillir Caty Strait en tant qu'assistante en anglais. Elle interviendra à l'école tous les jeudis de novembre à avril, dans toutes les classes. Son rôle est de nous faire partager la culture américaine (chansons avec les plus petits, par exemple), mais aussi jeux et activités diverses. Ses interventions permettent aux élèves d'entendre parler anglais, de développer leur vocabulaire, de connaître certaines tournures de phrases : ils peuvent ainsi répéter avec le bon accent. Caty se présente :

« Je viens du Wisconsin au nord des Etats-Unis, à proximité des grands lacs. Je suis des cours de master 2 à l'université de Bordeaux et j'adore voyager pendant mon temps libre. C'est ma deuxième année en tant

qu'assistante de langue en France. J'aime le contact avec les enfants et leur apprendre beaucoup de nouvelles choses. Plus tard, je souhaite rester en France pour devenir enseignante. C'est donc pour moi une très bonne expérience d'intervenir dans deux écoles cette année. De plus, je suis aussi des formations. ».
We wish you a very good year with us, Caty ! *

* Nous te souhaitons une très bonne année parmi nous, Caty !



» Accueil Tween

Une journée au Futuroscope



Un groupe de jeunes de 9 à 13 ans de l'accueil Tween a participé, durant les dernières vacances d'automne, à une journée au Futuroscope de Poitiers, une sortie organisée par le service Jeunesse de la mairie. Ils étaient une vingtaine au départ, accompagnés de 3 animateurs. Durant la journée, ils ont pu être émerveillés par les décorations du parc sur le thème d'halloween. Mais ce sont surtout les attractions qui ont suscité le plus de joie. Ils se sont faits, entre autres, une petite frayeur avec « Objectif Mars » et « Danse avec les robots ». Ils ont découvert l'aventure 4D avec la meilleure attraction « Chasseurs de Tornade ». La journée a été très appréciée des jeunes qui attendaient cette sortie avec impatience.

» Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia et de José

Bonjour à tous,

Il pleut, il pleut bergèèèrree... Nous voilà déjà mi-novembre, le temps passe très vite !

Depuis le retour des vacances, nous préparons le spectacle de Noël, organisé par les TAP : « Sauvons Noël ». Celui-ci aura lieu le 15 décembre à la salle polyvalente, à partir de 17h15, pour les parents. En périscolaire, nous réaliserons les décors. Au centre et en TAP, avec les animateurs, nous allons apprendre des danses mais nous n'en dirons pas plus, afin de préserver la surprise !

Bien sûr, en plus de tout cela, nous jouons : vu la météo, nous allons encore un peu dehors, mais, majoritairement à l'intérieur quand même ! les anims vont donc essayer de nous apprendre des nouveaux jeux de société.

Ainsi va s'écouler le mois de novembre, et à peine aurons-nous le temps de réaliser, que viendra le mois de Noël, avec tout ce que cela implique : les décorations, la continuation du spectacle et si nous pouvons, bien d'autres choses encore !

A bientôt !



» Rétrospective

Ça s'est passé au Pallet

Ateliers mémoire - sept. oct. 2023



Concours régional des mots fléchés
12 novembre 2023



Salon des bonnes idées - 4 et 5 novembre 2023

» Théâtre d'Animation Palletais

« Un héritage à mériter » comédie de Freddy Babin

10-11/16-17-18/23-24-25 février 2024.

Voici ce que vous allez découvrir en venant voir la pièce « Un héritage à mériter » :

Raymonde, dame âgée, commence à penser à sa succession. Mais elle n'a pas de famille proche à qui elle peut léguer ses biens. Pour prendre « la bonne décision » avant de trépasser, elle décide de rencontrer Patrick, son neveu et sa femme Camille, Mélissa, une petite nièce, la maire de la commune, la notaire ainsi que le curé, le père Jean-Baptiste. Aidée de Lucie, sa voisine, Candice, son employée, et Tristan, son ami de jeunesse, elle va élaborer un plan pour être sûre de son choix. Tous les coups sont permis. Alors, lequel d'entre eux sera l'heureux bénéficiaire de la fortune de Raymonde ? Rendez-vous en février 2024 pour connaître la réponse. Comme tous les ans, l'équipe de l'ombre s'active pour finir de peaufiner le nouveau décor, préparer les réservations, les acteurs et actrices répètent 2 fois par semaine, etc. Tout sera prêt ! Renseignements/réservations : encore un peu de patience, en janvier nous vous donnerons toutes les informations pour venir voir le spectacle.

Section « Atelier Théâtre »

Ça bouillonne à l'atelier théâtre, nos graines d'acteurs ont commencé à « travailler leurs rôles », avec une dynamique de groupe qui fait toujours plaisir à voir. A très bientôt au théâtre !

» Atelier de Cécile

Portes ouvertes « spécial Noël », le dimanche 10 décembre

Les fêtes de fin d'année arrivent avec leurs préparatifs et la recherche des cadeaux. Venez découvrir ou redécouvrir la boutique, tout près de chez vous, de 10h00 à 18h00. Vous y trouverez plein d'idées pour homme, femme, enfant, des cadeaux utiles, classiques ou originaux pour combler tous les goûts et tous les budgets. Ces présents pour les autres ou pour vous, peuvent être à réaliser soi-même ou achetés tout faits. Il est toujours possible en décembre de s'inscrire aux cours pour les réaliser vous-même. Vous trouverez



aussi des offres « spécial Noël » et la présentation des savons Gonnord de Cholet. Vous serez accueillis avec une boisson chaude et des petites douceurs. La boutique sera également ouverte aux horaires habituels tout au long du mois de décembre. A très bientôt.

Mail : 18atelierdecécile@gmail.com

Tel : 06 87 92 96 37

Adresse : 18 rue Pierre Abélard

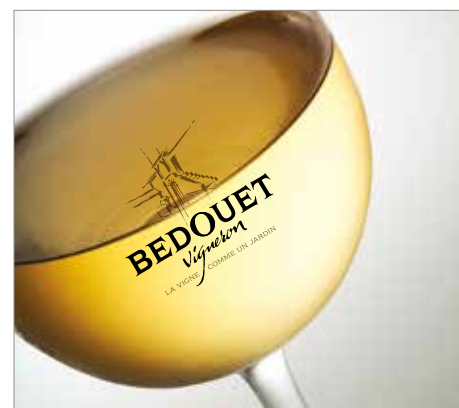
» Journées Portes Ouvertes

Domaine Bedouet vigneron, les 02 et 03 décembre 2023

Le Domaine Bedouet vigneron ouvre ses portes les 02 et 03 décembre 2023, à partir de 10h00. C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que le domaine familial invite à explorer ses caves. Ces deux journées seront ponctuées de visites guidées, d'échanges avec les équipes du domaine, de dégustations-vente (notamment de sa cuvée primeur 2023 « MusKdé »), et organisées autour d'un marché de Noël réunissant producteurs et créateurs locaux.

+ Infos

Domaine Bedouet vigneron, cave, A des Petits Primeaux, 44330 Le Pallet. Depuis la page Facebook du domaine : www.facebook.com/bedouetvigneron



» Enfance et parentalité

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Qu'est-ce qu'un LAEP ?

C'est un lieu ludique de rencontres et d'échanges qui accueille de manière gratuite, anonyme et sans inscription les futurs-parents, les parents ou adultes référents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans.



Chacun peut venir librement passer un moment privilégié avec son jeune enfant, rencontrer et échanger avec d'autres parents, partager avec des personnes formées à la posture d'accueillant sur des questionnements, des problématiques parentales. C'est pour les enfants : un espace de jeux, de découvertes, de rencontres avec d'autres enfants. C'est pour les adultes : un espace pour faire une pause, échanger, observer, se questionner.

Les permanences à compter de janvier 2024 :

Le Loroux-Botttereau : Salle Frédéric Praud, rue du Square : les mercredis de 9h30 à 11h30.

Le Landreau : pôle enfance, 2 la Brilletière : les jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30.

Vallet : multi-accueil « la maison des doudous », 2 rue Saint-Michel : les samedis de 9h30 à 11h30.

Les permanences sont gratuites, vous arrivez et vous repartez librement.

» Relais petite enfance

Matinée de motricité

Vous êtes parent d'un enfant de moins de 4 ans ? Le relais petite enfance vous propose une matinée de motricité pour :

- venir vivre un moment privilégié avec votre enfant,
- rencontrer d'autres parents, d'autres enfants et des animatrices du relais petite enfance.

+ d'infos :

Mercredi 13 décembre de 9h30 à 11h30, salle Frédéric Praud, rue du Square, Le Loroux-Botttereau. Gratuit, sans inscription.



» Emploi

Rejoignez-nous !

Vous connaissez le territoire Sèvre et Loire, son patrimoine naturel et historique, son tissu économique dynamique et la convivialité de ses habitants ? Venez œuvrer pour le territoire de demain. Nous avons besoin de vos talents, rejoignez-nous ! 270 collaborateurs s'engagent et œuvrent au quotidien pour développer, gérer et animer avec conviction et sens du service public, les projets de la communauté de communes décidés par les élus. Nous recherchons, entre autres :

- Aides à domicile,
- Agent d'entretien piscine,
- Accompagnateurs de car.

+ d'infos :

<https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/emploi-recrutement/>



» Habitat et énergie

Balade thermique

Découvrez la face cachée des façades pour comprendre comment la chaleur s'échappe des habitations. Équipé d'une caméra thermographique, un conseiller « France Rénov' » vous accompagne dans une balade nocturne. Cette caméra capte les déperditions d'énergie des bâtiments pour comprendre l'intérêt d'une bonne isolation et découvrir les solutions de rénovation.

Mercredi 20 décembre de 18h00 à 20h00, espace F. Praud, 50 impasse de la Piscine, Le Loroux-Botttereau. Atelier gratuit et ouvert à tous. Pensez à vous inscrire en ligne : pcaet.cc-sevreloire.fr.



» 02 DÉCEMBRE

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.



» 02 DÉCEMBRE

Marché de Noël école St Joseph

Salle polyvalente à partir de 10h00.

» 02 DÉCEMBRE

Portes ouvertes du Domaine des Chausselières

De 10h00 à 19h00. Dégustations et accords mets-vins. Rue des Vignes. Contact : 06 08 34 80 87.

Domaine des Chausselières
PORTES OUVERTES
2 décembre 10h à 19h

*Venez déguster nos Muscadets
et nos accords mets-vins !*

Jean Bosseau 06 08 34 80 87, Le Pallet, Rue des Vignes

» 02 ET 03 DÉCEMBRE

Portes ouvertes du Domaine Bedouet

A partir de 10h00. Marché de Noël. Dégustations et ventes. ZA les Petits Primeaux.



» 09 DÉCEMBRE

Livres et papotages

A partir de 10h00 à la bibliothèque du Pallet. Public adulte. Venez échanger vos impressions, sensations, émotions, à partir de livres, documentaires, BD... de la bibliothèque ou pas, lus récemment ou pas, qui vous ont marqués et que vous souhaitez partager ! Entrée libre.

» 09 DÉCEMBRE

Noël au marché

Organisé par l'association CAPP'. En présence du Père Noël.



» 10 DÉCEMBRE

Atelier de Cécile

Portes ouvertes de 10h00 à 18h00



» 13 DÉCEMBRE

Gazette de janvier

Date limite de réception des articles pour la gazette de janvier 2024.

» 19 DÉCEMBRE

Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs. Ouvert à tous.

» 13 JANVIER

Vœux de la municipalité

17h00. Salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.



Et tous
les samedis, retrouvez
le marché du Pallet
derrière l'église.
8 h 30-13 h 00



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44 330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Éditée à 1650 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCIL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr